



## CONFÉRENCE

# LES GRANDS ARRÊTS 2023 DE LA CJUE

**20 novembre 2024**  
**Centre de droit européen (CDE) 28**  
**rue Saint-Guillaume - 75007 Paris**  
**Amphithéâtre (1er étage)**

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS**  
**[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)**

Durant l'année 2023, la Cour de justice de l'Union européenne nous a apporté des arrêts décisifs en matière de pratiques anticoncurrentielles, libertés de circulation, protection des consommateurs, droit économique et monétaire, fiscalité, protection de l'environnement, marchés publics, droit international privé, droit pénal européen et droits fondamentaux.

Cette conférence est destinée à vous les présenter en détails, grâce aux professeurs auteurs de la série Bruylant des « *Grands arrêts de la CJUE* » qui fête sa dixième année d'existence au sein de la Collection de droit de l'Union européenne. Cette conférence sera suivie d'une séance de questions-réponses et d'un cocktail de clôture afin de célébrer cet anniversaire.

### Présentation des arrêts :

- > Ordre juridique de l'Union européenne, par Delphine DERO, professeure à l'Université Paris-Cité
- > Droit des pratiques anticoncurrentielles, par David BOSCO, professeur à l'Université d'Aix-Marseille
- > Droits fondamentaux, par [Edouard DUBOUT](#), professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas
- > Libertés de circulation, par [Fabrice PICOD](#), professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas
- > Protection des consommateurs, par Elise POILLOT, professeure à l'Université de Luxembourg
- > Protection de l'environnement, par Patrick THIEFFRY, avocat et arbitre international
- > Fiscalité, par Alexandre MAITROT de la MOTTE, professeur à l'Université Paris-Est-Créteil
- > Droit des marchés publics, par Alix PERRIN, professeur à l'Université Paris-Dauphine



- > Droit pénal européen, par Daniel FLORE, professeur à l'Université de Louvain-la-Neuve
- > Union économique et monétaire, par [Francesco MARTUCCI](#), professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

17h30. Débat ouvert

18h. Cocktail de clôture